

Délibération n°059/2024

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

SEANCE DU 29 AVRIL 2024

Date de convocation : 23/04/2024	Nombre de présents : 49
Effectif légal du conseil communautaire : 80	Nombre de pouvoirs : 12
Nombre de membres en exercice : 79	Nombre de votants : 61
Date d'affichage : 23/04/2024	

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf avril à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune des Hauts de Forterre, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du vingt-trois avril deux mil vingt-quatre, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse, BROUSSEAU Chantal, BUTTNER Patrick, CARRÉ Michel, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CORDE Yohann, CORDIER Catherine, COUET Micheline, D'ASTORG Gérard, DAVEAU Max, DEMERSSEMAN Gilles, DESNOYERS Jean, DROUHIN Alain, DUFOUR Vincent, FOUCHER Gérard, GERARDIN Jean-Pierre, GERMAIN Robert, GIROUX Jean-Marc, GROSJEAN Pascale, HERMIER Bernadette, HOUBLIN Gilles, JARD Nathalie, JAVON Fabienne, JOURDAN Brice, LEGER Jean-Marc, MASSÉ Jean, MELLIN Solange, MÉNARD Elodie, MICHEL Nathalie, MILLOT Claude, MORISSET Dominique, PERRIER Benoit, POUILLOT Denis, PRIGNOT Roger, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, SALAMOLARD Jean-Luc, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, THIEULENT Maryline, VANDAELE Jean-Luc, VANHOUCKE André, VIGOUROUX Philippe, VUILLERMOZ Rose-Marie, WLODARCZYK Monique, XAINTE Arnaud.

Délégués titulaires excusés : CORDET Yannick, DA SILVA MOREIRA Paulo (pouvoir à M. Morisset), FERRON Claude (pouvoir à M. Giroux), FOUQUET Yves, FOURNIER Jean-Claude (pouvoir à M. Pouillot), HABAY BARBAULT Céline, JACQUOT Brigitte (pouvoir à M. Charpentier), JASKOT Richard, KOTOVTCHIKHINE Michel (pouvoir à Mme Raverdeau), LEPRÉ Sandrine (pouvoir à M. Vandaele), LOURY Jean-Noël (pouvoir à M. Desnoyers), PICARD Christine (pouvoir à Mme Cordier), PROT Michel (pouvoir à M. Buttner), REVERDY Gilles (pouvoir à Mme Grosjean), RIGAULT Jean-Michel (pouvoir à M. Vigouroux), SAULNIER Nathalie (pouvoir à Mme Javon).

Délégués absents : BECKER Cécile, BOISARD Jean-François, CHAMPAGNAT Jean-Louis, CHEVALIER Jean-Luc, CHOUBARD Nadia, CONTE Claude, GUILLAUME Philippe, JACQUET Luc, LHOTE Mireille, MACCHIA Claude, PAURON Éric, REVERDY Chantal, ROY Daniel, VASSENT Frédéric.

Secrétaire de Séance : Mme Patrice RENAUD

OBJET : Acquisition du silo désaffecté de 110 Bourgogne de Saint-Sauveur

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1311-9 à L.1311-12,
- Considérant la volonté de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre de développer des projets de développement économique dans le silo désaffecté sis Saint-Sauveur en Puisaye, parcelle AH 122,
- Considérant l'accord trouvé avec le propriétaire 110 Bourgogne pour la vente de la parcelle sis Saint-Sauveur en Puisaye cadastrée AH122 d'une superficie de 11910 m² au prix de 3€/m², soit 35730 €,
- Vu l'avis favorable de la Commission de développement économique du 10 avril 2024,
- Après avoir entendu l'exposé du Président en charge du développement économique,
- Sur proposition du Président,

Délibération n°059/2024

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, 51 voix pour, 2 contre et 8 abstentions :

- **Décide de conclure un compromis de vente puis la vente avec le propriétaire 110 Bourgogne pour l'achat de la parcelle sis Saint-Sauveur en Puisaye cadastrée AH122 d'une superficie de 11910 m² au prix de 3€/m², soit 35 730 €,**
- **Autorise le Président à authentifier l'acte par acte administratif ou à désigner le notaire en charge de la passation de l'acte de vente,**
- **Dit que les crédits sont prévus au budget,**
- **Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

